

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois de décembre 2025 à 18 h 30 au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents : mesdames Martine Tremblay et Joannie Bouchard, ainsi que messieurs Nicolas Harvey, Boris Saint-Jean Petterson, Dany Tremblay et Michel Kowalew, sous la présidence de monsieur Gilles Harvey, maire.

Assiste également à la séance, madame la directrice générale, Josyanne Gauthier ainsi que la greffière-trésorière, Chantal Lamarre.

Une première période de questions réservée au public débute à 18h31 et prend fin immédiatement.

**Rés # 25-12-01          ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Josyanne Gauthier, directrice générale, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

**Rés # 25-12-02          ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 NOVEMBRE 2025**

Sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2025, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

**Rés # 25-12-03          COMPTES**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / greffière-trésorière, madame Josyanne Gauthier à en faire le paiement :

- C2510089 à C2510119, L2500087 à L2500094 et P2500422 à P2500469	300 912,52 \$
- Salaires et rémunérations des employés et des élus	62 959,71 \$
- Frais de déplacement	306,57 \$
<b>TOTAL</b>	<b>364 178,80 \$</b>

**Rés # 25-12-04          ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME DES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Petterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption de l'organigramme des responsabilités des membres du Conseil tel que déposé séance tenante.

**Rés# 25-12-05 ABROGATION DE LA RÉOLUTION « 24-10-04 »**

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'abroger la Résolution « 24-10-04 ».

c.c. OH de Charlevoix.

**Rés# 25-12-06 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL POUR SIÉGER AU CONSEIL DE L'OFFICE DE L'HABITATION**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Martine Tremblay pour siéger sur le conseil d'administration de l'Office d'Habitation (OH) de Charlevoix-Est pour une période de quatre (4) ans.

c.c. OH de Charlevoix.

**Rés# 25-12-07 NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE DE SAINT-SIMÉON (SDEDS)**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer messieurs Nicolas Harvey, conseiller du District #2 et Gilles Harvey, maire pour siéger sur le conseil d'administration de la Société de développement économique durable de Saint-Siméon (SDEDS) pour une période de quatre (4) ans.

c.c. Sylvain Tremblay, président SDEDS

**Rés# 25-12-08 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL POUR SIÉGER AU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC**

Sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Petterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers que madame Martine Tremblay soit nommée pour siéger au Comité de la Sécurité publique de la MRC.

**Rés# 25-12-09 ADOPTOION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

À CES CAUSES, sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2026, qui se tiendront habituellement les lundis, à l'exception des lundis fériés, et qui débiteront à 18 h 30 :

- Lundi 12 janvier
- Lundi 2 février
- Lundi 9 mars
- Mardi 7 avril
- Lundi 4 mai
- Lundi 1er juin
- Lundi 3 août
- Mardi 8 septembre
- Lundi 5 octobre
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**NOTE**

**DÉPÔT DU REGISTRE DES DONNS ET AUTRES AVANTAGES REÇUS**

Tel que le prévoit la *Loi sur l'éthique et la déontologie*, madame Josyane Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière, dépose au Conseil un extrait du « Registre public des déclarations faite par des élus et par des employés ».

**NOTE**

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Tous les membres du Conseil municipal ont déposé à la directrice générale, dans le délai prescrit, leur *Déclaration des intérêts pécuniaires* dans le délai prévu à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2).

Que le tout soit transmis sur le site internet du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH).

**NOTE**

**MAUVAISE CRÉANCES**

La liste des mauvaises créances a été déposée. Le montant des mauvaises créances à ce jour est de 11 336,26 \$.

**Rés# 25-12-10**

**INDEXATION DES SALAIRES POUR 2026**

Sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que les salaires des employés municipaux soient indexés de 3%, au 1<sup>er</sup> janvier 2026 conformément à la « Politique d'emploi révisée 2022-2026 ».

**Rés# 25-12-11**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 309, ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 267 ET FIXANT DE NOUVELLES NORMES SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

Avis de motion est donné par la présente, par madame Martine Tremblay, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le « Règlement numéro 309, abrogeant le Règlement numéro 267 et fixant de nouvelles normes sur le traitement des élus ».

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante. Qu'un avis public sera donné conformément à la Loi.

**Rés# 25-12-12**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 310, MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 193 POUR AJOUTER L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON AU RÉGIME DE RETRAITE CONSTITUÉ PAR LA LOI SUR LE RÉGIME DE RETRAIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR LA FONCTION DE CONSEILLER**

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Nicolas Harvey, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le « Règlement numéro 310, modifiant le règlement numéro 193 pour ajouter l'adhésion de la municipalité de Saint-Siméon au régime de retraite constitué par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* pour la fonction de conseiller ».

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

**Rés# 25-12-13**

**PRIORITÉS LOCALES AUPRÈS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Patterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheminer au directeur du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, la liste de nos demandes et des priorités d'intervention et de nos activités 2026, ci-après :

**PRIORITÉS :**

- La piste de motoneige ;
- La surveillance du bâtiment « toilette du Village-relais », au 498 rue Saint-Laurent ;
- La présence des « VTT », sur le terrain de jeux de l'école et dans les rues ;
- La vitesse des véhicules lourds, surtout aux entrées donnant accès au noyau villageois, tant sur la Route 170 que sur la Route 138 ;
- L'aire de stationnement des véhicules lourds au 1 062 rue Saint-Laurent ;
- L'interdiction de camper sur les quais de Saint-Siméon, Baie-des-Rochers et Port-au-Persil, ainsi qu'aux haltes routières de la rivière Noire et des Bouleaux ;
- Le stationnement de nuit, pendant la période hivernale, dans le noyau villageois ;
- Le stationnement à l'arrière de l'Hôtel de ville, sauf pour les employés et les membres du conseil municipal ;
- La circulation des vélos à l'arrière de l'Hôtel de ville ;
- L'utilisation excessive du frein moteur dans le secteur villageois.
- Respecter les triangles de visibilité aux intersections des rues, principalement à l'intersection de la rue de la Fabrique avec la route 138.

**ACTIVITÉS :**

- La Pêche blanche, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2026.  
Lieu : Lac Noir.
- La Fête Nationale du Québec, le 24 juin 2026.  
Lieu : À déterminer.
- Les Boutiques des Artisans, du 6 juin au 27 septembre 2026.  
Lieu : Près de l'Église de Saint-Siméon.
- Au Cœur des Arts de Saint-Siméon, les 17, 18, et 19 juillet 2026.  
Lieu: Près de l'Église de Saint-Siméon.
- Le camp de jour pour les jeunes de 5 à 12 ans, de la fin juin à la mi-août 2026.  
Lieu: CCRMT.
- Le Créatif, du 24 juillet au 2 août 2025.  
Lieu : Place Modesto-Zadra.

c.c. : Sûreté du Québec

**Rés# 25-12-14            ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 307  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 116 RELATIF À LA  
PRÉVENTION INCENDIE SUR LES TERRITOIRES NON  
ORGANISÉS DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le « Règlement numéro 307 modifiant le règlement numéro 116 relatif à la prévention incendie sur les territoires non organisés de la MRC de Charlevoix-Est ».

**Rés# 25-12-15            FIN DU CONTRAT DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS**

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin au contrat de la coordonnatrice en loisirs, en date du 31 décembre 2025.

**Rés# 25-12-16            EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS**

ATTENDU QUE            la Municipalité souhaite poursuivre son offre d'événements et d'activités de loisirs de qualité pour sa communauté ;

ATTENDU QUE            la Municipalité souhaite développer l'expertise de coordination des événements et activités de loisirs avec un poste de salarié permanent ;

ATTENDU QUE            la coordonnatrice actuellement embauché sous contrat accepte de combler le poste de salarié permanent à titre de coordonnatrice des loisirs ;

ATTENDU QU'            une période de probation de trois (3) mois est assujettie à l'obtention de la permanence du poste de coordonnatrice des loisirs ;

EN  
CONSÉQUENCE            sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de madame Marie-Eve Bouchard au poste « coordonnatrice des loisirs » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, avec une période de probation de trois (3) mois. Le salaire sera conforme à la « Politique d'emploi révisée 2022-2026 ». Qu'un contrat de travail sera signé entre l'employeur et l'employée.

**Rés# 25-12-17            NOMINATION D'UN CONSEILLER RESPONSABLE DU DOSSIER  
DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers que madame Joannie Bouchard soit nommée représentante de la Corporation municipale de Saint-Siméon auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

c.c. : Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA)

**Rés# 25-12-18            APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DU CAMPING  
MUNICIPAL POUR 2025**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier du camping municipal pour l'année 2025, se chiffrant à un surplus de 71 467 \$.

## **Rés # 25-12-19 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Petterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Commandite – Élève de l'école secondaire du Plateau – Voyage en Espagne 2027	50 \$
- MAC Charlevoix – Contribution membre corporatif	25 \$
- Don – Fondation de la faune du Québec	25 \$
- Les arts et la ville - Cotisation	185 \$

## **CORRESPONDANCE :**

### **DEMANDE D'EMPLOI**

- Patricia Boies – Préposée au camping municipal
- Daniel Wentchoco – Géomaticien
- Dalia Kengne Techoup Chedjou - Comptabilité

### **PRIX**

- Prix Hommage bénévolat-Québec 2026
- Médaille de la Lieutenant-gouverneure pour les personnes aînées

### **INVITATIONS**

- Événement bénéfice au profit de la délégation du CECC – 5 décembre 2025
- Cocktail-bénéfice sur la mobilité durable – 26 mars 2026

### **FORMATION**

- Formation des nouvelles et nouveaux élus – 24 et 25 janvier 2025

## **Rés # 25-12-20 CANDIDATURE AU PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2026**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Josée Guérin à titre de candidate pour le Prix Hommage Bénévolat Québec.

Une période de questions réservée au public débute à 18 h 58 et prend fin à 19 h 03.

## **Rés # 25-12-21 FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 04.

*Moi, Gilles Harvey, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Gilles Harvey  
Maire

---

Josyanne Gauthier  
Directrice générale